

Cadre réservé à l'IR.T.S. L.R. :

NOM : (Nom d'épouse :)

Prénom :

Pièces à joindre et/ou remplir au présent dossier - seuls les dossiers COMPLETS seront pris en compte.

- Curriculum vitae accompagné de la copie des diplômes obtenus et joindre **deux photos** (en+ de celle collée sur le cv).
- Certificats de travail justifiant les activités professionnelles.
- Certificat médical d'aptitude
- Motivations du choix professionnel
- Demande d'allègement de formation.
- Chèque bancaire ou virement postal de 192 euros à l'ordre de l'I.R.T.S. (votre dossier ne sera traité que s'il est accompagné du chèque de sélection).
- 4 timbres au tarif courant.

Le présent dossier doit être retourné complet avant le 23 mars 2012
au secrétariat de la filière E.T.S. – M.A.

Pour tout renseignement, s'adresser au 04 67 07 02 36 (de 10h30 à 12h00)
ou par courriel : christine.cimino@irts-lr.fr.

Curriculum Vitae

NOM : **coller**
Nom d'épouse : 1 photo
Prénom(s) : + joindre 2 photos
Né(e) le à Nationalité :
N° de sécurité sociale :
Situation familiale : célibataire – marié(e) - vie maritale – divorcé(e) - veuf(ve)
Nombre d'enfant(s) à charge :

Adresse personnelle :
.....
Code Postal Ville
→ Email personnel :
Téléphone domicile : Tél. portable

Cursus scolaire

<u>Premier cycle :</u>	Remarque :
<u>Deuxième cycle :</u> Baccalauréat prof. ou techno oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Préciser l'intitulé du diplôme :	Remarque :
<u>Supérieur :</u> Préciser l'intitulé du diplôme :	Remarque :
<u>Autre diplôme du travail social :</u>	Remarque :

NOM – Prénom du candidat :

FORMATION PROFESSIONNELLE → joindre la copie de vos titres (diplômes, certificats,...)

DIPLOMES	DATES OBTENTION	ETABLISSEMENTS	SPECIALITE

CARRIERE PROFESSIONNELLE → joindre la copie de vos certificats de travail.

→ Indiquer ci-dessous les différents emplois occupés jusqu'à ce jour, avec les durées pour chacun d'eux.

Emploi «dans le secteur social et/ou médico-social»

DATES ENTREE-SORTIE	EMPLOYEURS	FONCTION	EMPLOI OCCUPE

Emploi «hors secteur social et/ou médico-social»

DATES ENTREE-SORTIE	EMPLOYEUR	EMPLOI-OCCUPE

Motivations du choix de cette formation

Fiche transmise au jury de sélection pour l'entretien individuel.

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Vous devez exposer, en une ou deux pages manuscrites, les éléments qui vous ont conduit(e) à envisager la profession d'éducateur(trice) technique spécialisé(e) ; texte qui servira de support à l'entretien individuel.

NOM – Prénom du candidat :

Motivations du choix de cette formation (fin)

Demande d'allègement de scolarité à la formation au Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé

NOM & Prénom :

Date de naissance :

Je sollicite un allègement ou dispense de scolarité (cf. conditions au verso).

je suis titulaire de (*) :

.....

j'ai suivi (*) la formation complète d'éducateur(trice) technique spécialisé(e)
sans avoir pu me présenter, 3 fois en temps voulu, à l'examen pour l'obtention du diplôme.

.....

.....

.....

Signature du (de la) candidat(e) :

Demande d'allègement ou de dispense de scolarité

Conformément à l'Arrêté du 18/5/09 - NOR MTSA0909984A.

→ Pour les candidats titulaires d'un diplôme en Travail Social, un tableau de dispenses ou d'allègements des domaines de formation précise les domaines de formation sur lesquelles peuvent porter ces dispenses ou/et allègements.

A ce titre, ces dispenses ou allègements ne peuvent excéder les deux tiers de la formation théorique.

→ Les étudiants justifiant des conditions ci-dessous peuvent bénéficier, sur leur demande, d'allègements dans la limite

a) d'un tiers de la formation théorique pour les candidats titulaires :

⇒ de diplômes sanctionnant au moins deux années au moins d'études accomplies après le baccalauréat.

b) de deux tiers de la formation pour les titulaires:

⇒ d'au moins une licence ou d'un titre admis en équivalence

⇒ du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) ou du certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH) créés par le décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 ;

⇒ d'une attestation de réussite à la formation dispensée par l'Ecole nationale de la protection judiciaire de la jeunesse ;

⇒ du diplôme d'Etat d'infirmier ;

Le directeur de l'établissement de formation établit pour chacun des candidats un programme de formation individualisé en fonction d'un protocole d'allègement propre à chaque diplôme.

→ *L'organisation de la formation au D.E.E.T.S. prévoit une possibilité de formation en 2 ans sur un cursus Voie directe pour les personnes*

* titulaires d'un diplôme de niv.IV et justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle.

**INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
1011 rue du Pont de Lavérune – CS 70022
34077 MONTPELLIER Cedex 3**

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Retour des dossiers d'inscription à l'IRTS

au plus tard le 23 mars 2012

Responsable du Pôle des formations éducatives. : Michel BRILHAULT

Coordinatrice de la Filière E.T.S. – M.A. : Sophie THERON

**Coordonnées du secrétariat de la filière E.T.S - M.A.
du lundi au vendredi de 10h30 à 12h00**

Assistante de la filière : Christine CIMINO

Tél : 04 67 07 02 36 * Courriel : christine.cimino@irts-lr.fr

Standard I.R.T.S. 04 67 07 02 30

Site internet : www.irts-lr.fr

Télécopie 04 67 69 91 54